

L'Adresse—M. Penner

Il y a quelques jours, la Eastern Provincial Airways annonçait qu'elle déplacerait 300 emplois de Gander à Halifax. Je suis heureux que ces emplois demeurent au Canada. Je n'en veux pas à Halifax. Je me contente d'ajouter, monsieur le Président, que la Eastern Provincial Airways a le droit de s'installer n'importe où au Canada, mais le gouvernement est tenu de remédier à la situation.

Terre-Neuve obtient 0.9 p. 100 du budget national de la défense. Terre-Neuve reçoit 0.9 p. 100 du budget de la défense nationale par opposition à une proportion 13.3 p. 100 accordée à la Nouvelle-Écosse. Voilà un domaine où le gouvernement pourrait agir pour compenser.

Peu de temps auparavant, on nous avait appris que l'usine de la Bowater, à Corner Brook, fermerait ses portes en avril à moins de trouver un nouveau client. En avril prochain, 1,300 emplois seront perdus sans compter les lourdes répercussions que devront subir les travailleurs forestiers et la ville de Corner Brook. Donc, à moins qu'elle ne trouve un nouveau client, ce qui ne s'annonce pas facile, nous dit-on, une papeterie importante fermera ses portes en avril. Pourtant, il y a quelques semaines, le ministre chargé du Commerce international (M. Reagan) a annoncé que le gouvernement versait à la Malaysia 143 millions de dollars américains pour la construction d'une nouvelle papeterie.

Quelles sont donc nos priorités? Le gouvernement s'imaginerait-il que si le taux de chômage se maintient à 20 p. 100 à Terre-Neuve sans que personne ne s'en préoccupe, cela veut dire que les Terre-Neuviens ne veulent pas travailler? On attend du gouvernement qu'il cherche de nouveaux débouchés pour le papier fabriqué dans cette usine au lieu de financer la construction de nouvelles papeteries qui nuiront encore davantage à un secteur d'activités mis en déroute par les nouvelles conditions du marché et les nouveaux accords commerciaux conclus entre les pays scandinaves et la Communauté économique européenne. Oui, nous sommes vraiment en difficulté.

Peut-on imaginer que 42 p. 100 de la population active d'une province dotée de richesses naturelles abondantes, touche des prestations de chômage? Terre-Neuve a les meilleures pêches au monde, d'immenses ressources forestières, des richesses minérales sans compter le potentiel hydroélectrique le plus considérable en Occident, mais qui attend d'être aménagé, sans parler du pétrole et de gaz sous-marins dont les réserves connues, hors celles du Moyen-Orient, sont les plus grandes au monde. En dépit de tant de richesses, 42 p. 100 de la population active touche de l'assurance-chômage. Le secrétaire parlementaire peut bien qualifier comme il l'entend cette situation, il reste qu'au sein d'une fédération comme la nôtre, cela est inadmissible. Cela ne doit pas continuer. C'est une situation injustifiable, intolérable.

A supposer qu'aujourd'hui même on s'accorde pour exploiter les richesses sous-marines, il faudrait probablement attendre

deux ou trois ans avant d'en bénéficier. Au moins, nous aurions l'espoir. Je suis revenu de ma province au cours de la fin de semaine et je peux vous dire que l'atmosphère n'est pas à la gaieté à Terre-Neuve. A cette heure-ci, mes concitoyens de Terre-Neuve me regardent à la télévision parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire. Ils sont chômeurs, mais ce n'est pas faute de vouloir travailler. C'est une perte de productivité qui ne sera jamais récupérée. Ils voudraient bien exploiter ces immenses richesses naturelles dont nous disposons.

Les Terre-Neuviens veulent mettre la main à la pâte. Eux aussi veulent avoir l'occasion de s'épanouir, de bâtir un avenir pour leurs enfants. Je peux vous dire, monsieur le Président, que ces aspirations ne seront guères satisfaites tant que nous aurons un gouvernement qui tolère un taux de chômage de 11.2 p. 100 à l'échelle nationale, affirme que le plein emploi n'est plus un objectif réaliste et prend à la légère le fait que 42 p. 100 de la population active d'une province touche l'assurance-chômage.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions ou des commentaires? Passons au débat.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, je voudrais également vous souhaiter le meilleur succès dans vos nouvelles fonctions. Mon intervention dans ce débat sera nécessairement brève, et je voudrais faire porter mes observations sur une seule phrase du discours du trône. La voici:

Le gouvernement donnera bientôt suite au rapport du comité parlementaire sur l'autonomie administrative des Indiens.

Puisse-t-il en être ainsi, car il est grand temps de corriger une anomalie qui existe au Canada depuis beaucoup trop longtemps. Cette situation anormale, cette grave irrégularité, c'est qu'il y a encore 400,000 de nos concitoyens, les Indiens, qui sont réduits à l'état de colonisés. Je suis conscient que le terme est chargé d'émotion, mais je l'emploie en toute connaissance de cause. Je défie les députés de qualifier autrement une situation qui fait que 400,000 personnes vivant dans 600 localités éparpillées d'un bout à l'autre du Canada se font dicter presque tous les aspects de leur vie par des fonctionnaires enfermés dans leur tour d'ivoire.

Leur éducation, le soin de leurs enfants, leur développement économique, leur logement, leurs services sociaux et leurs soins de santé sont entièrement pris en charge par une lourde machine bureaucratique composée d'environ 5,000 fonctionnaires qui appliquent une loi désuète, injuste, discriminatoire et partielle appelée la loi sur les Indiens, qui est la pire mesure législative qu'on puisse trouver dans l'ensemble du monde occidental. Ces fonctionnaires s'acquittent de leur tâche grâce à des crédits accordés par la Chambre et totalisant quelque deux milliards de dollars par année.